

L'ÉCHO du Lac

Mot du conseil



Municipalité de Lac-aux-Sables

COORDONNÉES

820, rue St-Alphonse
Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

	418 336-2331
	418 336-2500
	lac-aux-sables.qc.ca
	municipalite@lac-aux-sables.qc.ca
	Municipalité Lac Aux Sables

URGENCE

Pour une urgence
en dehors des heures de bureau :
☎ 418 336-2331, option 9

Message numérique :
*Laisser votre message incluant
votre nom et numéro de téléphone.*

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Lac-aux-Sables, plus qu'un lac...
un milieu de vie!

Le retour des bernaches : agissons tôt pour limiter les nuisances

Avec l'arrivée du printemps, les bernaches feront bientôt leur retour dans notre environnement, comme c'est le cas depuis quelques années déjà. Bien qu'elles soient magnifiques à observer, leur présence, en grand nombre, peut causer des inconforts importants.

À Lac-aux-Sables, on constate que leur nombre augmente d'année en année, notamment à certains endroits comme la pointe du Vieux Moulin. Leurs déjections peuvent rapidement devenir une source de nuisance, particulièrement sur les plages. À titre d'exemple, une bernache adulte peut produire près de 900 grammes d'excréments, par jour.

Il est important de rappeler que les bernaches sont des oiseaux migrateurs protégés par la réglementation fédérale. Les interventions possibles sont donc limitées. Toutefois, certaines actions simples peuvent être prises, par les propriétaires riverains, pour réduire leur présence.

Quelques gestes efficaces :

- Éviter de nourrir les bernaches;
- Laissez pousser des herbes ou de la végétation près de la rive;
- Utilisez des méthodes d'effarouchement (épouvantails, objets réfléchissants, etc.), en les variant régulièrement;
- Installez des barrières simples, comme des fils tendus le long de la plage, pour limiter l'accès au rivage.

Il est préférable de commencer ces interventions dès le mois de mars, afin de décourager les bernaches avant qu'elles ne s'installent pour la nidification.

Une fois que les nids sont établis et que les œufs sont pondus, certaines interventions sont possibles pour empêcher l'éclosion, mais elles nécessitent un permis et doivent respecter la réglementation en vigueur.

Pour en savoir plus, consultez le document :

« Manuel pour la gestion des populations de bernache du Canada et de bernache de Hutchins dans le sud du Canada – Chapitre 3 », disponible sur le site du Gouvernement du Canada.



CHRISTINE BÉLAND, PHARMACIENNE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9 h à 19 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : Fermé

2 LIVRAISONS
PAR JOUR

418 289-3069

131, RUE LACORDAIRE, SAINTE-THÈCLE (QC) G0X 3G0

CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ

CTA Mékinac  **Infos :**
418-289-3723

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 passage =	3.25\$	3.25\$
Carte mensuelle =	85.00\$	85.00\$
Laissez-passer = (20 passages)	60.00\$	60.00\$

Communication inc. L.A.S.   Dépositaire autorisé

RADIO-TÉLÉPHONE
418.336.2766

Marc Champagne, propriétaire
 163, rue Cloutier, Lac-aux-Sables
 communicationlas@communicationlas.com

 **mélanie**
 — poirier —
 ORTHOTHÉRAPEUTE

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- de tête
- hawaïen
- aux bambous
- réflexologie
- mobilisations myofasciales spécifiques avec outils
- TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T. N. P)
- femme enceinte, enfant, sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- vacuothérapie / ventouses
- drainage lymphatique

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
 Reçu d'assurance disponible

Lac-aux-Sables (Hervey-Jonction)
 Pour prendre rendez-vous **418 289-3320** | Suivez-moi 

PIÈCES D'AUTOS
St-Tite SNC

710 Rang des Rivard
 St-Tite (Québec) G0X 3H0
 (418) 365-6159
 1-888-750-6159

- ACHAT DE VÉHICULES POUR PIÈCES ET FERRAILLE
- VENTE ET INSTALLATION DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Jean-Marc Béland, prop. / Tél. Rés. (418) 289-3182



CHAMPAGNE ET MATTE
 ARPENTEURS/GÉOMÈTRES

UN SERVICE PROFESSIONNEL
 À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

233, boulevard Bona-Dussault
 Saint-Marc-des-Carrières
 Tél. : 418 268-5669
 Sans frais : 1 844 344-5669
 info@arpentagemc.com

arpentagemc.com

Soutien aux employeurs  

Recherche d'emploi   **Accueil aux nouveaux citoyen.ne.s**

Retour aux études  **Éducation financière**  **Réalisation de projets personnels et professionnels**

  **Accompagnement à la réussite éducative**

 **CARREFOUR EMPLOI MÉKINAC**
 Là pour tous.

 **418-365-7070**
 **581, rue Saint-Paul**
bureau 101, St-Tite

 **AIDE CHEZ SOI**
 Mékinac

301, rue St-Jacques # 201
 Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

418 289-2265
 info@aidesmekinac.ca

WWW.AIDESMEKINAC.CA

 **Studio d'esthétique Jessica Daucet**

Manucure shellac
 Résine tissée (acrylique)
 Pédicure
 Épilation
 Massothérapie
 Réflexologie

849 rue st-alphonse,
 Lac-aux-sables

418-366-1355

 **Amélie Gauthier**
 Graphiste

101, rue Magnan
 Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

418.336.1324
 ameliegauthier@ozepublicite.com
www.ozepublicite.com

Résumés des procès verbaux

SÉANCE ORDINAIRE DU
10 MARS 2026

À noter que le contenu intégral du procès-verbal des séances publiques du Conseil municipal peut être consulté sur le site Internet de la municipalité de Lac-aux-Sables au www.lac-aux-sables.qc.ca

Administration de la municipalité

• Poste d'agent(e) au soutien administratif - Ouverture de poste

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise l'appel de candidatures pour le poste d'agent(e) au soutien administratif.

• Poste de préposé(e) à l'écocentre et aux parcs - Ouverture de poste

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise l'appel de candidature pour le poste de préposé(e) à l'écocentre et aux parcs.

• Poste agent(e) à la vie culturelle - Création de poste et lettre d'entente

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu :

- D'ABOLIR le poste de responsable au service de la bibliothèque au 31 décembre 2025;
- DE CRÉER le poste d'agent(e) à la vie culturelle, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2026;
- DE NOMMER madame Julie Leduc à titre d'agente à la vie culturelle, rétroactivement au 1^{er} janvier 2026.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, la lettre d'entente proposée relative à ce poste avec le syndicat.

• Poste journalier(ère) au service des travaux publics - Création de poste et lettre d'entente

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu que le conseil :

- AUTORISE la création du poste de journalier au service des travaux publics par lettre d'entente;
- AUTORISE l'affichage d'un poste de journalier(ère) au service des travaux publics.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, la lettre d'entente relative à

ce poste avec le syndicat.

• Accompagnement pour appel de candidatures - Octroi de contrat

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu d'accepter l'offre de service de la firme Claude Grenier Ressources Humaines, reçue le 6 mars 2026, pour le processus de recrutement au poste de journalier(ère).

Il est également résolu que le recrutement pour les autres postes soit effectué à la pièce, selon les taux prévus à l'offre de service.

• Poste préposé(e) accès aux parcs – Abolition

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil :

- PROCÈDE à l'abolition du poste de préposé(e) à l'accès aux parcs;
- CONFIRME la gratuité du stationnement au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin.

• Politique de télétravail – Adoption

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil adopte la politique de télétravail datée de février 2026.

• Règlement 2026-617 - Code d'éthique des élus - Avis de motion et dépôt

Madame Dominique Lavallée, conseillère, par les présentes :

- DONNE avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement sur le code d'éthique des élus à une séance ultérieure;
- DÉPOSE le projet de règlement 2026-617 sur le Code d'éthique des élus et en fait la présentation.

• Rapport 2025 concernant l'application du règlement de gestion contractuelle – Dépôt

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport annuel 2025 sur l'application du règlement de gestion contractuelle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Trésorerie

• Bordereau de dépenses du mois

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu :

- D'APPROUVER ET PAYER les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 28 février 2026, au montant de 143 395,46 \$;
- D'ENTÉRINER les dépenses préautorisées au montant de 180 874,65 \$;
- D'ENTÉRINER les paiements des salaires nets au montant de 62 736,27 \$.

• **Engagement de crédits**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

DÉPARTEMENT	DESCRIPTION	MONTANT <i>avant taxes</i>	BUDGET
Travaux publics	Expertise pour demande de CA, Chemin de la Batiscan Geocivil Consultants Inc. Facture # 25075-2	2 730,66 \$	23-04001-725

• **Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales**

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu :

- QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC de Mékinac, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente;
- QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au Centre de services scolaire.

• **Règlement 2026-620 modifiant l'article 4 du règlement de taxation 2026 - Avis de motion et dépôt de projet**

Madame Dominique Lavallée, conseillère, par la présente :

- DONNE avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement visant à modifier l'article 4 du règlement 2025-616 établissant la taxation et la tarification de l'exercice 2026 pour corriger le taux de compensation pour les services municipaux, sur les immeubles assujettis visés à l'article 204 alinéa 4, 5, 10, 11 et 19 de la Loi sur la fiscalité municipale. Le taux devant être imposé est celui de la taxation foncière générale de 0,5556 \$ / 100 \$ d'évaluation, puisque celle-ci est inférieure à 0,60 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'exercice 2026;
- DÉPOSE, à cet effet, le projet de règlement 2026-620, modifiant l'article 4 du règlement 2025-616, établissant la taxation et la tarification de l'exercice 2026.

Sécurité publique

• **Appareils respiratoire – Achat**

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu d'entériner l'achat de douze (12) appareils respiratoires au montant de 107 220 \$ avant taxes, du fournisseur Boivin & Gauvin Inc. Le montant à payer sera réparti comme suit:

- La municipalité de Lac-aux-Sables déboursera un montant net de 50 942,39 \$, qui sera imputé à son budget d'investissement et de fonctionnement, tel que prévu, lors de l'adoption budgétaire 2026;
- La municipalité de Notre-Dame-de-Montauban déboursera un montant net de 50 942,39 \$. Un montant de 10 000 \$ sera imputé à son budget de fonctionnement 2026. Le montant résiduel de 40 942,39 \$ sera affecté au surplus du SISEM. Le montant affecté au surplus du SISEM devra être remboursé par la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban à même son budget de fonctionnement de 2027;
- La municipalité de Rivière-à-Pierre déboursera un montant net de 10 682,83 \$, à même son budget de fonctionnement de 2026.

Transport, hygiène du milieu et environnement

• **Gestion du castor - Mandat 2026**

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil octroie le mandat de gestion du castor sur le territoire de Lac-aux-Sables, pour l'année 2026, à Lizotte solutions Inc., selon l'offre de service A20260225, pour un montant de 16 850 \$ avant les taxes applicables.

• **Politique aide au déneigement**

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil municipal confirme qu'il mettra fin à la Politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés pour la prochaine année financière.

Il est de plus résolu que le conseil confirme que les demandes 2025-2026 conformes seront honorées, telles que prévues au budget 2026.

• **Programme d'aide à l'entretien du réseau**

roucier local pour l'année 2025 - Reddition de compte

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Daniel Beupré et résolu que la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, (32,95 km), pour un total de 435 923 \$ en 2025, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

• **Bâtiments municipaux**

- Achat Détecteurs de monoxyde de carbone

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil octroie le contrat de fourniture, incluant la livraison et la programmation, de quatre détecteurs de monoxyde de carbone à Protection incendie Péri-Tech, pour un montant de 4 000 \$ avant les taxes applicables.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à mandater un électricien certifié pour le branchement de ces appareils.

• Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2024 - Dépôt au conseil

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur

Serge Vandal et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables accepte le dépôt du bilan validé non-approuvé de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable et du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2024, pour la municipalité de Lac-aux-Sables, présentant une consommation résidentielle estimée de 208 litres/personne/jour et une quantité d'eau distribuée de 282 litres/personne/jour.

Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire

• Règlement 2026-619-1 visant l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux – Adoption

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil adopte le règlement 2026-619-1 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux, avec les modifications apportées par rapport au projet adopté le 10 février 2026.

Il est de plus résolu, que le conseil adoptera à une séance ultérieure, le règlement 2026-619-2 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments non-patrimoniaux.

• CCU - Nomination président(e)

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame

Suzanne Béland et résolu que le conseil nomme madame Nadine Chabot, présidente du Comité consultatif en urbanisme pour l'année 2026, incluant la première rencontre du comité en 2027.

• Demande de dérogation mineure - 450, chemin du Lac-du-Missionnaire

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil, concernant la demande de dérogation 2025-329, pour l'immeuble situé au 450, chemin du Lac-du-Missionnaire accepte la demande, pour la construction d'un garage de 28 pieds par 34 pieds, aux conditions suivantes :

- QUE l'abri (appenti) construit sans permis soit démantelé;
- QUE l'abri à bois existant à proximité du chemin soit réduit à 15 m² et qu'il soit relocalisé, s'il y a lieu, conformément à la vérification par un arpenteur.

Loisirs et culture, santé et bien-être

• Cuisine salle LAS - Installation lave-vaisselle commercial

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil municipal autorise l'achat d'un lave-vaisselle commercial, modèle Lamber F99EKDPDS, selon la soumission #434879 reçue de Doyon Després.

Autres sujets

• École secondaire Paul-Le jeune - Tournoi de golf - Société canadienne du cancer

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil :

- PROCÈDE à l'achat d'un trou sur le terrain de golf, au coût de 250 \$, qui inclut la possibilité d'être présent sur le terrain (animation/publicité) lors de l'événement;
- EFFECTUE le don de produits promotionnels qui seront ajoutés au panier-cadeau, remis au gagnant à la fin de l'événement.

• Motion de félicitations - Madame Caroline Clément et monsieur Alain Richard

Monsieur le maire, auquel se joignent les membres du conseil municipal de Lac-aux-Sables, donne une motion de félicitations à madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles, pour sa nomination à la vice-présidence du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec. À titre de préfète de la MRC de Mékinac, sa présence et sa connaissance des enjeux de notre territoire, au sein de cet organisme, constitueront un atout important pour la représentativité des municipalités locales.

Félicitations également à monsieur Alain Richard, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, pour sa nomination au sein de ce caucus également pour

la Région 04 - Mauricie. L'UMQ regroupe près de 200 municipalités urbaines et rurales à travers le Québec.

Bravo et félicitations!

• Motion de félicitations - Madame Marie-Pier Rivard

Monsieur le maire, auquel se joignent les membres du conseil, donne une motion de félicitations à madame Marie-Pier Rivard, greffière-trésorière adjointe de la municipalité, pour l'obtention de son attestation d'étude collégiale dans le cadre d'une technique en administration municipale. Le conseil souligne son assiduité et le sérieux qu'elle a mis à compléter cette formation spécialisée au milieu municipal.

Bravo et félicitations!

Camion matières résiduelles

Monsieur le maire fait une mise au point sur l'incident survenu le 2 mars lors de la collecte des ordures. Des cendres ont provoqué un feu dans la benne. Il est recommandé d'être très vigilant avant d'en disposer dans les ordures ou le compost Cet incident a occasionné plusieurs frais (pompiers, ramassage et disposition) et des dommages au camion. .

Informations municipales

Conditions routières et plans d'eau en hiver

Nous avons vécu, au cours de ce début du mois de mars, tout un cocktail météo. Les conditions changent rapidement sur les routes. De plus, lors d'épisodes de pluie, surtout sur les routes non-pavées, la chaussée se recouvre de glace par-dessus les abrasifs. Il est important de prévoir vos déplacements essentiels et de remettre à une autre journée ceux qui ne sont pas nécessaires.

Ça change vite aussi sur les plans d'eau! Soyez très vigilant si vous vous aventurez sur la glace, à cette période de l'année. Ne prenez pas pour acquis « qu'hier, c'était ben correct » pour y faire une promenade.

Un rappel qu'il est interdit de pousser ou jeter de la neige de votre propriété dans la rue. Merci de porter une attention particulière aux trottoirs. Nous avons remarqué, à la suite du passage de l'équipe municipale, des personnes remettent de la neige ou laisse le surplus de neige de leur souffleur sur le trottoir, bloquant ainsi le passage aux piétons.

Rampe de mise à l'eau - Nouveautés 2026

La barrière de la rampe de mise à l'eau sera maintenant automatisée. Vous devrez obtenir une carte à puce afin de l'utiliser. Celle-ci sera remise en même temps que la vignette.

Les conditions pour l'obtention d'une vignette n'ont pas changé. Le formulaire sera bientôt disponible sur le site Internet municipal à l'onglet Loisirs / Rampe de mise à l'eau. Veuillez attendre ce nouveau formulaire avant de déposer votre demande. La demande devra être transmise ou déposée au bureau municipal. Aucune vignette ne sera émise directement à la rampe.

L'ouverture de la rampe de mise à l'eau se fera à la mi-mai comme à l'habitude. Surveillez notre site Internet et la page Facebook de la municipalité pour les détails.

Paiement des taxes municipales

Tout comme en 2025, un compte de taxes annuelles pourra être payé en **quatre (4) versements** si le compte excède trois cents dollars (300,00 \$). Ces quatre versements seront exigibles comme suit :

- Le premier, le, ou avant le 31 mars 2026;
- Le deuxième, le ou avant le 1^{er} juin 2026;
- Le troisième, le, ou avant le 1^{er} août 2026;
- Le troisième, le, ou avant le 1^{er} octobre 2026.

Si vous constatez que vous n'avez pas reçu votre compte annuel, veuillez communiquer au bureau municipal le plus rapidement possible. Vous pouvez consulter votre compte en ligne en utilisant la plate-forme *Voilà!* sur le site Internet.

VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC L'ALCOOL?

Les Alcooliques Anonymes
peuvent peut-être vous aider...

Réunion ouverte, tous les mercredis à 19 h 30
à la Salle Municipale de Lac-aux-Sables

819 376-6279 (téléphone Mauricie)
aide@aa89.org (courrier électronique)
www.aa.org/fr/new-to-aa (publications)



**Le bureau municipal
sera fermé vendredi le 3 avril
et lundi le 6 avril 2026.**

Informations municipales

Chauffage au bois – Disposition de la cendre

Saviez-vous que les cendres peuvent rester chaudes plus de 72 heures et causer des incendies ? Un rappel d'être très prudent lorsque vous disposez des cendres provenant de vos poêles et systèmes de chauffage. Des dommages sont survenus à notre camion de collecte des matières résiduelles alors qu'il se dirigeait vers le site d'enfouissement.

Voici les conseils du service incendie : Pour rester en sécurité, suivez toujours les consignes illustrées sur l'image.



Une fois complètement refroidies, vos cendres peuvent servir à :

- Enrichir légèrement le sol
- Réduire la glace en hiver
- Nettoyer certaines surfaces
- Utilisez-les seulement lorsqu'elles sont 100 % froides.

En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuez à la sécurité de votre famille, de vos voisins et de votre communauté.

Parce qu'en prévention incendie, le premier responsable de ta sécurité, c'est toi!

MRC de
Mékinac

Extrait du procès-verbal d'une délibération prise par les membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac lors de la séance ordinaire tenue à Saint-Tite, mercredi le dix-huitième jour de février deux mille vingt-six, il est extrait ce qui suit :

Re 26-02-35

Adoption du plan de transport et de développement des services en transport collectif

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports finance le transport collectif dans la MRC de Mékinac et qu'à cet effet, il y a lieu de produire « Un plan de développement et des services de transport collectif »;

CONSIDÉRANT le plan déposé au conseil de la MRC de Mékinac par Yakim Bélair directeur de la corporation de transport collectif de Mékinac (CTAM);

CONSIDÉRANT que l'article 3.1.2 dudit plan prévoit une grille tarifaire valide pour 2025, 2026 et 2027;

Une nouvelle tarification du transport adapté à compter du 1^{er} mai 2026 sera effective :

- Un passage 3,75\$
- Laissez-passer de 20 passages 75\$
- Carte mensuelle 100\$

CONSIDÉRANT que l'article 4 du plan présente les prévisions budgétaires pour les trois prochaines années;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires prévoient une contribution financière de la MRC au transport collectif;

Monsieur Yvan Hamelin propose et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le plan de transport collectif et de développement des services en transport collectif, tel que présenté et de confirmer la participation financière de la MRC de Mékinac audit programme au montant de 32 172 \$ pour 2025, 32 906 \$ pour 2026 et de 34 683 \$ pour 2027.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À
ST-TITE ce 27 février 2026

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Vie citoyenne

INFORMATIONS

Madame **MARIE-MAUDE HAMELIN**, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications
Tél. : 418 336-2331 poste 192 | Courriel : loisirs@lac-aux-sables.qc.ca



Carte Accès-Musée

La carte « Accès-Musée » donne accès gratuitement pour une famille (deux adultes et trois enfants) à plusieurs institutions muséales participantes de la Mauricie. Elle s'emprunte à la bibliothèque comme un livre pour une durée de deux semaines

Pour de plus amples détails, renseignez-vous à votre bibliothèque.



Le pickleball est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

Horaire

📍 | Gymnase de l'école primaire Le Sablon d'Or (hiver)
et Parc Louis-Philippe Fugère (été).

Journée	Heure	Niveau
Lundi, mercredi et vendredi	18 h 30 à 21 h 30	Débutant et Intermédiaire
Mardi et dimanche	18 h 30 à 22 h	Avancé

\$ | 30 \$/année

📞 | Gilles Bigaouette 418 622-0357

Claude Tremblay 418 419-0043

Au plaisir de vous y voir!



Maison des jeunes La Ruelle

Les activités de la Maison des Jeunes La Ruelle sont de retour, grâce à une collaboration avec la Maison des Jeunes L'Index de Notre-Dame-de-Montauban.

🕒 | Les mercredis de 16 h 30 à 21 h et jeudis de 16 h 30 à 22 h

Pour les 11 à 17 ans!



Vie active

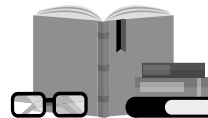
Le programme Viactive de Kino-Québec vous offre la possibilité de faire en groupe des exercices physiques simples, de faible intensité et adaptés à chacun. Les exercices proposés ne sont pas une routine qui se poursuit dans le temps. Donc, si vous manquez une semaine, vous n'êtes pas en retard dans le groupe ! L'animation est dirigée par des animateurs bénévoles sous la supervision de Julie Tourville, kinésiologue au CIUSSS.

🕒 | La session d'hiver est à nos portes!

Du 6 janvier au 12 mai 2026 de 10 h à 11 h.

Salle municipale (820, rue St-Alphonse)

📞 | Diane Normandeau, 418 336-2755



NOUVEAUTÉS DU MOIS à la bibliothèque municipale Rita-Brouillette

Voici les nouveautés pour ADULTES :

Romans

- *Games (Tomes 1 & 2)* de Okéanos S.
- *À perpétuité (Tomes 1 & 2)* de Marilou Addision
- *Sans âme ni conscience* de Michael Connelly
- *On le dira pas à nos enfants* de Sophie Laurin
- *Ça finit quand, toujours?* de Agnès Gruda
- *Ne le laissez pas entrer* de Lisa Jewell
- *Dans la gueule du fleuve* de François Racine
- *La maison vide* de Laurent Mauvignier
- *Touche pas à mon cadavre* de André Marois
- *La bonne pauvre* de Annie Darisse-Desbiens

Documentaires

- *Le potager abondant* de Dany Bouchard et Vincent Marcoux
- *Le guide des semis* de Jean-François Lévêque
- *La piste des Braves* de Marie-Josée Dulong
- *Les cinq piliers de la sagesse* de Frédéric Lenoir
- *Et la joie de vivre* de Gisèle Pelicot
- *Le grand livre des souffles* de David O'Hare
- *Au bout de notre sang* de Martine Delvaux et Esther Laforce



10h à 16h

CLUB DE
GOLF
ST-RÉMI
660 CHEMIN
ST-CHARLES

PLUS DE
15 EXPOSANTS

PANIER-S-CADEAUX À GAGNER

11

AVRIL

**DÉCOUVREZ,
DÉGUSTEZ**



Municipalité de
Lac-aux-Sables

LAC-AUX-SABLES.QC.CA

418-336-2331



MUNICIPALITE.SABLES

Concours de dessin - Pâques 2026

Personnalise cette image et rapporte-la dans la boîte aux lettres extérieure de l'Hôtel de Ville au plus tard le 6 avril 2026.
Surprise d'une valeur de 50\$ à gagner.



Municipalité de
Lac-aux-Sables

Arts et Culture
Lac-aux-Sables

Vie citoyenne



Atelier de broderie instinctive

Brindille
Art & Broderie
Lac Carou, Shawinigan

16 avril 2026
Dès 18h30
À la bibliothèque

Par Chantal Doris Carignan



Atelier de crochet
Fabrique ton signet

Activité gratuite

23 et 30 mars 2026
Des 18h30
À la bibliothèque

Inscription obligatoire, contacter la bibliothèque

Chronique sécurité incendie

Parlons prévention – Articles de fumeurs

Dans le domaine de l'incendie, le changement d'heure signifie qu'il est temps de changer les piles des avertisseurs de votre domicile.

Cela signifie que vous devez changer les piles de vos avertisseurs de fumée, que vous devriez retrouver à chaque étage de votre domicile incluant le sous-sol, ainsi que celles de votre avertisseur de monoxyde de carbone, que vous devriez avoir si vous avez un appareil à combustion (bois, huile, gaz, etc.) ou un accès direct à un garage de stationnement. Tous les avertisseurs de la résidence doivent y passer!

Éléments importants à garder en tête :

- Changez les piles au changement d'heure (deux fois par année);
- Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant votre sous-sol;
- Vérifiez mensuellement l'état des piles en appuyant sur le bouton « test »;
- Vérifiez la date d'expiration de vos avertisseurs et remplacez-les au besoin.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, si dans la fin de semaine du 7 au 8 mars 2026, vous n'avez pas changé les piles de vos avertisseurs, il sera donc important de les changer : ils sont les gardiens de votre vie lorsque vous fermez les yeux !

Parlons prévention – Panneau électrique

Saviez-vous que lors d'une intervention les pompiers pourraient avoir besoin d'avoir accès à votre panneau électrique ?

Pour la sécurité des pompiers lors d'une intervention, quelques fois une coupure de courant est nécessaire afin d'intervenir en toute sécurité, c'est pourquoi votre panneau électrique doit être accessible en tout temps.

La réglementation en vigueur sur le territoire du SISEM demande de dégagement de 1 mètre tout autour du panneau pour permettre aux pompiers accéder facilement au panneau électrique.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous :
Courriel du directeur : incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca
Courriel du préventionniste : tpisem@lac-aux-sables.qc.ca
Téléphone (bureau municipal) : 418 336-2331 #206 ou #210



Fadoq
Hervey-Jonction

Activités d'avril 2026

- Jeudi 2 avril : Dîner avec bingo et cartes en après-midi
- Lundi 6 avril : Journée de jeux avec repas de 10h à 15h, coût 7 \$
- Lundi 13 avril : Jeux en après-midi seulement de 13h30 à 16h
- Lundi 20 avril : Journée de jeux avec repas de 10h à 15h, coût 7 \$
- Vendredi 24 avril : Sortie resto avec Dominique (418 289-1297)
- Lundi 27 avril : Jeux en après-midi seulement de 13h30 à 16h
- Vendredi 30 avril : Dîner avec bingo et jeux en après-midi

Pour plus d'informations ou pour une réservation, contactez Géraldine au 418 289-2809.

Minute culturelle

PÂQUES

Le carême est un temps liturgique chrétien marqué par la prière, la pénitence et le jeûne. Une période importante en préparation de la fête de Pâques.

Ce 40 jours de temps de maturation et de préparation vers un renouveau débute avec le mercredi des cendres vient ensuite le mardi gras ou la mi-carême suivi du dimanche des rameaux et la semaine sainte. Les dimanches et la mi-carême ne sont généralement pas comptés. Cette année le carême a débuté le 18 février et se terminera le 2 avril.

Comme beaucoup de gens ne pratiquent plus la religion ce temps de renaissance est délaissé.

JOYEUSES PÂQUES!

Jobanne

Arts et Culture
Lac-aux-Sables

SOYEZ PRÊTS!

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
600\$*

SUR LES GÉNÉRATRICES
SÉLECTIONNÉES

*Légal

HONDA

EU3000is EU7000is

GARAGE
G. CHAMPAGNE
LAC-AUX-SABLES

83, rue Principale, **LAC-AUX-SABLES** • 418 336-2920



Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)

Membres : Danielle Lavallée, Suzanne Béland, Jean-René Poulin, Francine Neal et Daniel Beaupré

BIEN S'ALIMENTER POUR ÉVITER LES RISQUES DE DÉNUTRITION!

Au Québec, 4 personnes âgées sur 10 sont à risques sur le plan de la nutrition, c'est-à-dire qu'elles ne consomment pas l'apport quotidien recommandé en protéines.

(Statistiques de la Fondation AGES)

geriatricsociale.org/projets-lisa/nutrition

Selon la réputée diététiste Louise Lambert Lagacé, il s'agirait plutôt d'une personne âgée autonome sur deux qui serait à risque, et elle qualifie ces chiffres de très inquiétants.

POURQUOI DEVRAIT-ON S'EN PRÉOCCUPER?

La dénutrition chez les personnes âgées entraîne une cascade de problèmes tels :

- Perte accrue de la masse musculaire
- Faiblesse
- Risque accru de chutes et de fractures
- Système immunitaire affaibli
- Cicatrisation plus lente
- Perte de poids et fragilité générale

En vieillissant :

- On a moins d'appétit;
- On métabolise moins les protéines;
- On perd de la masse musculaire;
- On peut perdre l'intérêt ou la motivation à cuisiner des repas équilibrés;
- On peut avoir des ressources financières plus limitées, ce qui peut avoir un impact sur notre panier d'épicerie

Mais après 65 ans, les besoins sont plus élevés, notamment en apport de protéines!

Que sont les protéines et à quoi servent-elles?

On trouve des protéines dans les aliments d'origine animale (viandes, poissons, œufs, fromage, lait) et également dans les aliments d'origine végétale (céréales, noix, graines, légumineuses)

Les protéines sont essentielles à la vie : elles permettent de fabriquer les muscles, les os, les cheveux, les ongles, la peau, les organes, et aussi les hormones et les anticorps.

Alors, quelle quantité de protéines devrait-on consommer?

Selon Mme Lambert Lagacé, les personnes de 65 ans et + devraient consommer 20 à 35 grammes de protéines par repas ou, 1,2 gramme par kilo de poids corporel, par jour. Mme Lambert Lagacé recommande également de consommer des protéines à chaque repas, parce qu'elles sont plus efficaces si elles sont réparties tout au cours de la journée. Pour en savoir plus, le site WEB Agir pour bien vieillir est une mine de renseignements, de bons conseils et de trucs pour garnir notre assiette de protéines à chaque repas, par exemple en optant pour du lait enrichi de protéines!

agirpourbienvieillir.com/composantes-de-ma-sante/nutrition-et-hydratation/mangez-vous-suffisamment-de-protéines

Le guide alimentaire canadien est aussi une excellente source de renseignements utiles en la matière.

guide-alimentaire.canada.ca/fr

Bonne lecture et bonne santé!

Les Rubriques sont aussi disponibles sur le site web de la municipalité au www.lac-aux-sables.qc.ca, dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada

Avis de décès



Pierre Rancourt
1946-2025

Pierre Rancourt

La famille souhaite remercier les proches et amis pour leur support lors du décès de Pierre Rancourt, époux d'Hélène Baillargeon, le 28 décembre 2025.

Il laisse dans le deuil ses enfants (Marie-Josée, Chantale et leurs époux), ainsi que ses petits-enfants (sa filleuil Myriam, Laurence, Axelle, William et Anne-Marie). Il laisse aussi dans le deuil ses amis du lac des Américains (Denis, Martin, Carl et leurs épouses).

Merci également aux premiers répondants et aux ambulanciers pour leur aide et support.

Hélène Baillargeon et ses enfants.



MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIERS

314 Rang St-Paul Sud, Saint-Ubalde
418-809-0727

<https://www.gorendezvous.com/Marie-ClaudeDesrosiers>



Émile
MARTEL

Vous avez besoin d'un coup de main cet hiver pour corder ou rentrer du bois, déneiger vos escaliers ou pour d'autres travaux manuels ?

Je suis disponible en dehors des heures d'école, en semaine et les week-ends. J'ai de l'expérience et je vous assure un travail bien fait.

Émile Martel : 418 366-1050

Vous pouvez également contacter mes parents, Éric Martel et Amélie Gauthier au 418 336-1324.

Au plaisir de vous aider !



**SERVICE
MOBILE**

Esthétique bateau et VR

- Polissage
- Cire de protection
- Nettoyage intérieur / extérieur
- Autres services disponibles

Bobatovr@hotmail.com (581) 397-6615

www.bobatoetvr.com

Réservez
votre séance
d'esthétique
printanière
avant le 31 mars
et obtenez

15% de rabais

*Places limitées.
Offre valable avant taxes.



AQDR

Mékinac

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Joignez-vous à l'AQDR Mékinac
Une communauté accueillante où vos droits et votre
bien-être passent en premier.

AQDR Mékinac
301, rue St-Jacques, 218-A, Sainte-Thècle
418 289-2880

aqdrmekinacadm@gmail.com / www.aqdrmekinac.org



APHA

Association des Personnes
Handicapées Actives de Mékinac

301, rue St-Jacques, local 210
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

Tél. : **418.289.3630**

www.apham.org

Calendrier du mois d'avril 2026

- Mercredi 8 avril : Cabane à sucre (salle Aubin)
- Mercredi 15 avril : Activités régulières
- Jeudi 16 avril : Cuisines collectives
- Mercredi 22 avril : Activités régulières
- Jeudi 23 avril : Cuisines collectives
- Mercredi 29 avril : Dîner conférence yoga

Casse
Croûte
La Bouffe
des Chutes

142, rue du Pont
Notre-Dame-de-Montauban

418 336-3261

PERMIS D'ALCOOL

Salle à manger, terrasse et
commandes pour emporter

OUVERT L'HIVER



Frites maison

Pizza maison

Poutine maison

Divers Burgers maison

Smoked meat

Steak mariné

Saumon mariné

Viandes et poissons

Diverses salades

Slush



UN BON casse-croûte maison!

RELAIS À MA FAÇON

MRC MÉKINAC



LE 9 MAI 2026



DÈS 16H30



PARC OPTIMISTE,
À SAINTE-THÈCLE



Le Relais arrive pour la première fois dans la MRC de Mékinac, et la population est invitée à se mobiliser. Le Relais à ma façon, organisé au profit de la Société canadienne du cancer, rend hommage aux personnes touchées par la maladie : celles qui luttent, celles qui ont vaincu et celles que nous portons en mémoire.

Des luminaires, offerts au coût de 10 \$, illumineront le parcours en symbole d'espoir et de solidarité. Les citoyens peuvent s'inscrire en équipe ou individuellement via le site de la Société canadienne du cancer. Les détails sont aussi disponibles sur la page Facebook Relais à ma façon – MRC Mékinac. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse courriel suivante : relaisamafaconmekinac@gmail.com.



Fadoq
Lac-aux-Sables

Activités d'avril 2026

Bienvenue à tous les membres.

Les activités du Club ont lieu au **CHALET DES AÎNÉS**,
385 rue Principale, derrière la Caisse Desjardins.

Pour information : Louise Léveillé 418 336-1434

Pour devenir membre : Réjeanne Arsenault 514 226-1555

clubfadoqlacauxsables@hotmail.com

Vendredi 8 avril, 11 h 30 :

Brunch «Cabane à sucre»

15 \$ par membre



Jedi 16 avril, 16 h : Apéro « 4 à 6 »

Vous apportez des bouchées à partager, vos breuvages et vos jeux de société.

Mercredi 22 avril, 11 h 30 : Dîner entre amis

Cartes et jeux de société

Mercredi 6 mai, 10 h 30 :

Assemblée générale annuelle

Suivi d'un repas léger gratuit.

Réservation avant le 4 mai.



Tous les lundis : Jeux de Mahjong



Chronique historique Saviez-vous que ?

MOULIN À SCIE D'ALFRED LALIBERTÉ

Le premier moulin à scie connu sur le territoire sablois fut celui d'Alfred Laliberté au Rang 1 Price, avant même la fondation de la paroisse Saint-Rémi de Lac-aux-Sables en 1897. Ainsi, quelques mois avant 1890, Pierre Sébastien Delisle (53 ans) obtient un lot de terre situé dans le Rang 1 Price, faisant partie du numéro 330 du cadastre de la paroisse de Saint-Ubalde. Ce lot fera partie de la nouvelle paroisse de Saint-Rémi érigée 7 ans plus tard.

Dès lors, le nouveau propriétaire entreprend d'y construire un moulin à scie en association avec un certain Samuel Chalifour. Toutefois, le 2 août 1890, ce dernier vend et cède au premier tous ses droits et prétentions qu'il peut avoir en commun dans le moulin à scie pour la somme de \$200,00. Puis, le 14 juin 1892, on ne sait pour quel motif, les deux hommes refont le même contrat et cette fois, pour la somme de \$500,00.

Malheureusement quelques mois plus tard, le 12 novembre 1892, Pierre Sébastien Delisle décède, laissant tous ses biens à sa veuve qui reconnaît que son époux lui a légué, par testament, un emplacement de moulin faisant partie du lot 330. On ne sait pas si la veuve de Pierre Sébastien Delisle a opéré un certain temps l'entreprise.

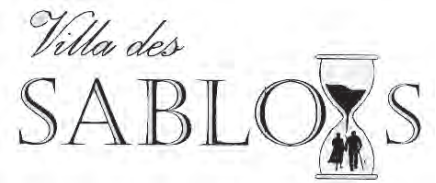
Puis 7 ans plus tard, le 1^{er} février 1899, Julie Paquin, veuve de Pierre Sébastien Delisle, vend à Alfred Laliberté (46 ans), cultivateur de Saint-Rémi, le moulin à scie érigé à la décharge du lac Sainte-Anne sur un emplacement du lot 330, pour la somme de \$400,00. On dit qu'il opère dès ce moment, de mars à mai, jour et nuit, pour profiter de l'abondance de l'eau.

Alfred Laliberté, capitaine de navire, s'était établi plus tôt au mois d'août 1894 sur le lot 337 du Rang 1 Price. Le 13 février 1900, il acquiert le lot voisin (338), afin d'y faire le commerce du bois. Quelques mois plus tard, le 18 juin 1900, il met en garantie le lot 337, « ...avec maisons et granges dessus érigées... », pour la somme de \$1 000,00. On croit que c'est à ce moment qu'il déménagea le moulin derrière sa demeure et le modernisa.

On cite : « ... en plus de faire le sciage de son bois, il accommodait les colons : moulin à grain, moulin à bardeaux, planeur. Il fit commerce du bois sur une grande échelle, puis il vendit des planches en Angleterre ». On croit que les activités du moulin cessèrent vers 1924. Son fils Wilfrid avait acquis toute la machinerie et les équipements pour son moulin à La Reine en Abitibi.



**Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.**



LAC-AUX-SABLES

CHAMBRES

pour personnes autonomes
et semi-autonomes
avec services 24 heures.

INFORMATIONS :

418 507-0111



J.B. Par amour des aînés

Nous sommes fiers d'apporter notre soutien.
Pour plus d'information sur les services offerts
à la Villa des Sablois de Lac-aux-Sables :
819 523-1575

**Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.**



LAC-AUX-SABLES

LOGEMENTS

avec services à prix
abordable, pour personnes
autonomes de 65 ans et plus

INFORMATIONS :

418 507-0111



AIDE CHEZ SOI
Mékinac

Pour plus d'information sur les services offerts
à la coopérative St-Rémi de Lac-aux-Sables :
418 289-2265 | info@aidesmekinac.ca

aider
notre priorité



PORTES OUVERTES

1 MAI 2026 | 10H-17H

225 rue Rompré
Saint-Ubalde
418-277-9004

Jusqu'à
750\$
de rabais

Cub Cadet

MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

Les horaires

CALENDRIER DES COLLECTES D'AVRIL 2026

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
			1	2	3	4				
5	6	C1 R1	7	C2 R2	8	9	10	11	11	ÉC-H
12	13	C1 D1	14	C2 D2	15	16	17	18	18	
19	20	C1 R1	21	C2 R2	22	23	24	25	25	
26	27	C1 D1	28	C2 D2	29	30				

C1 et C2 : Collectes des matières compostables
D1 et D2 : Collectes des déchets
R1 et R2 : Collectes de récupération des matières recyclables
ÉC-H : Écocentre hivernal

Calendriers complets disponibles sur le site Internet municipal (www.lac-aux-sables.qc.ca) dans la section « *Gestion des matières résiduelles* » dans l'onglet « *Service aux citoyens* »



Municipalité de
Lac-aux-Sables

Calendrier des séances du conseil municipal 2026

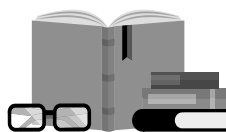
📍 | Salle municipale, 820, St-Alphonse
 🕒 | Les mardis à 19 h 30

14 avril
14 juillet
13 octobre

12 mai
11 août
10 novembre

9 juin
8 septembre
8 décembre

Bibliothèque municipale



Lundi
16 h à 19 h

Jeudi
13 h à 16 h

📍 | 820, rue Saint-Alphonse
 ☎ | 418 336-3299
 ⓘ | Bibliothèque Rita-Brouillette

Écocentre 2026

Site estival

📍 | 900, chemin de la Batiscan
 🕒 | Fermé pour la saison hivernale.

Site hivernal

📍 | 450, rang Saint-Alphonse
 🕒 | Les samedis 11 avril et 5 décembre
 de 8 h à 13 h 30.

Maison des jeunes La Ruelle



Mercredi
16 h 30 à 21 h

Jeudi
16 h 30 à 22 h

📍 | 30, rue Genest (chalet Le Refuge)
 ☎ | 418 336-3262
 ⓘ | Maison des jeunes La Ruelle
 si changement durant le mois.

Rampe de mise à l'eau PPVM

📍 | 974, rue Principale
 🕒 | Fermé, de retour en mai 2026.

L'ÉCHO du Lac

Renseignements :
 Ôze Publicité // Amélie Gauthier
 103, Magnan, Lac-aux-Sables
 418 336-1324
ameliegauthier@ozepublicite.com

Prochaine date de tombée :
 16 avril 2026

Date de sortie :
 20 avril 2026 (approximatif)

Tarifs et formats de publicités disponibles au
www.echodulac.ca